

PROJETS MUNICIPAUX : DES CHOIX À REPRENDRE EN ÉCOUTANT LES HABITANTS

PARKING JACQUES BREL : QUELLES PRIORITÉS ?

Nous nous sommes opposés au projet de réhabilitation du parking J. Brel. Le projet a un volet positif : installer des ombrières photovoltaïques et désimper-méabiliser cette zone, et un volet très négatif : abattre les arbres qui l'ombragent et gèrent déjà les eaux pluviales. C'est pour cela que plus de 1500 personnes ont signé la pétition contre ce projet, au coût estimé à plus de 1,2 million d'euros. Avec elles, nous soutenons que la prio-

rité des investissements communaux doit être la rénovation thermique des écoles. Fin juin, le maire a ordonné leur fermeture en raison de la canicule, et son premier adjoint a vanté cette solution comme réponse aux fortes chaleurs. Une fermeture ponctuelle ne traite pourtant pas la cause : l'isolation thermique des bâtiments, qui pèsera aussi sur les factures de chauffage l'hiver venu.

PETITE ENFANCE : POURQUOI MOINS DE PLACES ?

Le maire ferme 10 places dans les crèches municipales quand Villebon accueille de nouveaux habitants avec la construction de logements. La mesure est justifiée par des difficultés de recru-

tement, alors que ce sont les postes eux-mêmes qui ont été supprimés. Soyons sérieux : les familles ont besoin de solutions de garde.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL : UN PROJET À SUIVRE DE PRÈS

La construction d'un nouveau Centre Technique Municipal, prévue au mandat précédent, ne démarre pas. Le coût atteint désormais 10,4 millions d'euros, soit 1,1 million de plus que prévu, et le calendrier annoncé est irréaliste. Nous invitons la majorité municipale à plus de rigueur dans le pilotage de ce dossier. Retrouvez le détail de nos positions sur villebon-partageons-demain.fr
Le 24 juillet 2026 ●

Ophélie Guin • Régis Vaillant • Marina Boutault-Labbé • Fanny Dutilleux • Gilles Morichaud • Amina Abichou
villebon-partageons-demain.fr - 06 52 93 75 68